



La gazette de la commune de Soustelle

Toutes les infos utiles à toutes et à tous

UNE EXPOSITION EXCEPTIONNELLE POUR LA JOURNEE DU 11 NOVEMBRE

Cette année la cérémonie du 11 novembre a permis de rendre hommage à tous les soldats, ceux de la Première et à ceux de la Deuxième Guerre mondiale.



**DES MANEQUINS PLUS VRAIS
QUE NATURE, DES COSTUMES
AUTHENTIQUES, DES OBJETS USUELS
MAIS AUSSI TRES RARES COMME :
UNE VALISE SPECIALEMENT
CONÇUE POUR PERMETTRE A
LA RESISTANCE DE FAIRE
DES TRANSMISSIONS, UNE CAGE
POUR TRANSPORTER
DES PIGEONS VOYAGEURS !!!!**



Les différents uniformes des résistants



Des uniformes Anglais et Français

UNE EXPOSITION VRAIMENT EXCEPTIONNELLE ORGANISEE ET PRESENTEE PAR L'ASSOCIATION L'OLLIV

Souvenir de la guerre 1939
de Raymond Paul
Cultivateur domiciliaire
A Loustelle par Cendras
Gard
parti le 27^{ème} 1939 à la mobilisation
générale au centre mobilisateur
154 à Digne arrivera Digne
le 3 affecté au 55^{ème} R.I.A.
7^{ème} Compagnie 2^{ème} Bataillon
secteur postal n° 40
parti au armée le 7. 7^{ème} 1939
départ de Digne à Château-Redon
12km Château-Redon - Secnez le 9
24km Secnez - Lagarde par Castellan
le 11 25^{ème} Stationné 31 jours
reparti le 13 pour Le Logis du pin
13km Le Logis-du-Pin - Brovès
24km Brovès - Gallas le 13
24km Gallas - Draguignan le 14
14km tout par la route



Ci-dessus le journal personnel d'un combattant qui a tout noté avec une extrême précision

Les habitants consultent le journal du prisonnier



Les élus ont rendu hommage aux soldats ; Une assistance attentive écoute le message ministériel

LE MESSAGE DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous

Six mois se sont écoulés depuis la précédente gazette et l'appel fait aux propriétaires d'habitations concernant les **Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)**... Nous avons connu une période estivale 2022 marquée par des phases de canicule, par une sécheresse historique et par de nombreux incendies ravageurs sur tout le territoire français. Si notre commune a été épargnée cette fois-ci il n'en demeure pas moins que le risque a été et sera dorénavant très élevé. Les chiffres donnent le vertige : près de 65000 hectares partis en fumée au niveau national dont environ 30000 hectares pour le seul département de la Gironde. Pour le département du Gard, la surface brûlée est d'environ 1200 hectares, dont 540 hectares à Bordezac, commune du Pays Cévennes en tout point semblable à la nôtre.

Devant ce danger nouveau pour les populations, alarmant par son intensité et par l'ampleur des dégâts causés tant sur la faune et la flore que sur les habitations et équipements divers, il est urgent mais également obligatoire de réagir et d'agir. La loi impose le débroussaillage de la végétation 50 mètres autour des habitations ainsi que 10 mètres de part et d'autre des voies d'accès dans les zones soumises à **Obligations Légales de Débroussaillage**. 43 % de la population gardoise est concernée par ce processus mais c'est 100% des habitants de Soustelle ! Après la phase d'information et de sensibilisation, voire d'invitation, il y aura la phase de contrôle. C'est la volonté des pouvoirs publics et tout particulièrement de Mme la Préfète du Département du Gard qui enjoint régulièrement les maires de prioriser ce dossier. Et qui dit contrôle, dit demande de résultat et donc inévitablement mise en demeure puis exécution des travaux d'office si nécessaire. Des documents vous ont été distribués à ce sujet ou le seront très prochainement. D'autre-part tous les renseignements sont également disponibles en Mairie, sur le site internet de la commune ou bien encore sur celui de la Préfecture.

J'invite donc expressément les propriétaires à mettre en œuvre ces travaux de débroussaillage dès à présent afin d'anticiper au mieux l'été 2023.

Je vous souhaite une bonne lecture de la gazette, riche de sujets moins alarmants et plus réjouissants.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Georges RIBOT

SOMMAIRE DE LA GAZETTE

L'inauguration des salles (pages 3 ,4)

Les animations de cet été (pages 5,6)

Le point sur les travaux (pages ,7 et 8)

Les origines des noms de lieux (pages 9 et 10)

Les annonces diverses (pages 11 à 14)

L'INAUGURATION DES SALLES MUNICIPALES

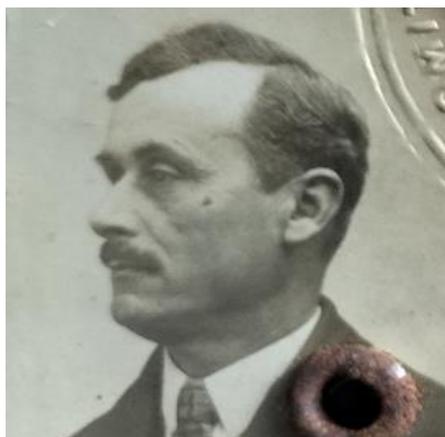
Qu'y a-t-il de plus important pour la vie quotidienne des habitants que l'électricité ou l'eau courante ? Hé bien ce qui nous paraît tout à fait normal aujourd'hui apparaissait comme un luxe au début du siècle dernier. C'est grâce à la persévérance des anciens maires que notre commune a pu bénéficier de ces services modernes. En effet l'électricité est arrivée en 1941 mais c'est après une lutte acharnée de 10 ans que le maire de l'époque Léon PRIVAT a vu le projet aboutir. Compte tenu de la configuration très escarpée de notre commune, l'installation de l'eau courante dans tous les mas fut également dans les années quatre-vingts un long et difficile labeur que Mr BRES a réussi à mener jusqu'au bout. Le conseil municipal a souhaité personnaliser les salles communales et c'est pour cela que la décision a été prise de nommer la salle polyvalente du nom de l'ancien maire « Léon PRIVAT » et la bibliothèque du nom de « Raymond BRES ». Ces deux personnalités ont marqué la vie de notre commune car elles ont présidé aux destinées de Soustelle pendant 34 ans pour le premier et 28 ans pour le second.



RAYMOND BRES est né en 1930 au Rieu à Alès. Il a connu la seconde guerre mondiale de 9 à 15 ans et il aime raconter des anecdotes de cette période même si ces années furent très difficiles. Il est arrivé à Soustelle en 1955 après son mariage et s'est installé à Camp Figoux. La plupart des réalisations que nous connaissons actuellement sur la commune ont été faites lorsque qu'il était le maire. Citons par exemple : la rénovation de l'église, la création de l'adduction d'eau potable, la salle polyvalente, la bibliothèque, la construction des 2 maisons communales)



Les petites-filles de Mr BRES dévoilent la plaque installée en son nom sur le mur de la bibliothèque .



LEON PRIVAT est né le 1^{er} juin 1884 à Soustelle.

Il a participé à la Première Guerre mondiale et il a perdu un œil lors des combats. Il a été élu maire pour la première fois en 1921 à l'âge de 37 ans. Il s'est beaucoup investi pour que sa commune puisse recevoir l'électricité. Il a commencé ses premières demandes en 1932. Après plusieurs refus des autorités compétentes il a été obligé de créer un syndicat intercommunal avec St Paul LA COSTE et LAMELOUZE pour convaincre les investisseurs. Après dix ans d'efforts et de luttes acharnés il a eu la satisfaction de voir enfin arriver la « fée » **électricité à SOUSTELLE en 1941**. Léon a milité longuement pour mettre en place la MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE (la sécurité sociale des exploitants et des salariés agricoles) mais aussi LES MUTUELLES AGRICOLES (assurance destinée à protéger les agriculteurs contre les accidents les incendie ou les tempêtes). Il a contribué à mettre en place avec ses amis des institutions concrètes et très utiles qui durent toujours 65 ans après sa disparition.

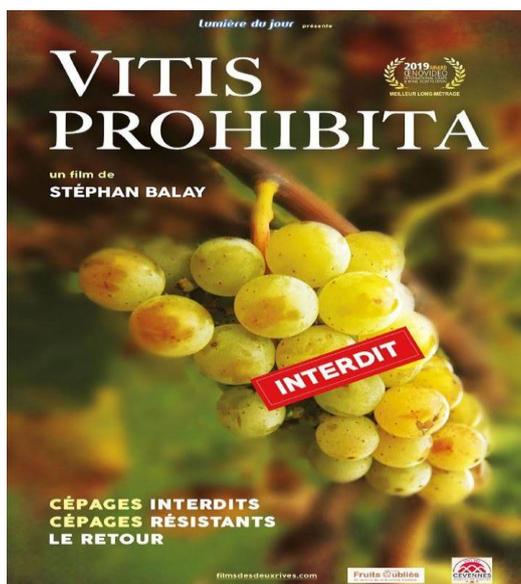


Romain et Thibault PRIVAT dévoilent la plaque au nom de leur trisaïeul

COMpte tenu du nombre important d'informations l'HISTOIRE DU PATRIMOINE SERA PRESENTÉE EN JUIN 2023

UNE PREMIERE A SOUSTELLE, LE CINEMA EN PLEIN AIR !!

C'est le 25 juillet, sur la place de la mairie, à la nuit tombée et sous le souffle d'un léger vent rafraichissant, que les spectateurs ont pu assister à cette première séance de cinéma à Soustelle. L'association a projeté le film intitulé **VITIS PROHIBITAS** en latin qui signifie en français « vins interdits ». Il s'agit d'un documentaire très bien argumenté qui présente l'histoire des différents cépages de la vigne et surtout les raisons de l'interdiction de certains comme le Clinton, l'Isabelle, l'Othello ou le Noah. Ces cépages ont été déclassés puis interdits malgré leur résistance aux maladies.



L'affiche du film



les spectateurs attendent que la nuit soit tombée pour voir la projection du film



Après la projection du film et pour que chacun puisse se rendre compte de la qualité de ces vins, les spectateurs, (une trentaine de chanceux) ont pu déguster du vin ainsi que du jus de raisin issus de certains cépages interdits préparés par des passionnés. En réalité c'est la commercialisation de ces vins qui est interdite mais pas la production pour un usage familial.

Cette séance de cinéma nocturne en plein air fut une réussite et nous espérons pouvoir renouveler cette expérience l'été prochain.

EN 2022 NOTRE COMMUNE A PARTICIPE AUX JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Journée du Patrimoine

Les Cévennes Territoire Archéologique !

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2022

Le GARA, la commune de Soustelle et la commune de Lamelouze vous invitent à découvrir les sites funéraires de Peyraube et du Ron Traoucat.

Datant du Néolithique final et de l'âge du Fer, ils représentent les modes de pensées et de construction de nos lointains ancêtres d'il ya plus de 3 000 ans.

Les crêtes de la Montagne Mortissou étaient alors des sanctuaires ! Les noms des lieux-dits environnants seront expliqués.

R.D.V à 13H30

à l'embranchement Peyraube D32-D432

L'affiche ci-jointe a été publiée dans le journal de L'Agglomération d'Alès pour inviter les amateurs de patrimoine à venir visiter les sites funéraires de notre commune : PEYRAUBE et le RON TRAUCAT.

C'est le **Groupement Alésien de Recherches Archéologique** qui a organisé la visite des lieux et surtout assuré les commentaires pour expliquer la construction de ces tumulus datant de l'âge du Néolithique et de l'âge du fer c'est-à-dire il y a plus de 3 000 ans. SOUSTELLE possède plus de 17 sites funéraires préhistoriques !!!!!



Les visiteurs des sites sont ensuite venus admirer l'exposition présentant le patrimoine de Soustelle grâce à des photos en couleurs magnifiques dont certaines ont été prises à partir d'un drone. Depuis quelques semaines la commune s'est dotée de 6 grilles d'exposition et cela permettra de multiplier les expositions.

Cette exposition sur le patrimoine communal sera encore visible lors de la soirée des vœux du maire.

LE POINT SUR LES TRAVAUX

1) A PÉRIÈS, C'EST FINI

Après une décennie de démarches en tous genres avec les administrations et grâce à de nombreuses négociations avec les entreprises, le bureau d'études et les propriétaires, le hameau de Périès a pu voir enfin son réseau électrique renforcé en 2021.



La photo ci-contre a été prise le 20 septembre lors de la réception des travaux du renforcement électrique et de l'enfouissement des gaines à destination du déploiement de la fibre optique. Ce jour-là étaient présents :

Mr **CAVILLE** 1^{er} vice-Pdt du SMEG ; Mr **MALAVIELLE** Conseiller Départemental du canton de la Grand Combe, Mrs **COUDERC**, **POTARD** et **MULERO** pour les entreprises ;

les élus de la commune et les propriétaires ayant donné du terrain : Mrs **CAPDUR** et **PLANTIER**.

Excusés: Mrs : **CANAYER** Pdt du SMEG ; **RIVENQ** Pdt d'Alès Agglo ; **BORDARIER** d'Enedis ; **KOLODZIEJ** du CEREG et Mme **FARDOUX JOUVE** conseillère Départ.

RAPPEL CONCERNANT LA REALISATION DE CES TRAVAUX TRES IMPORTANTS

Le coût global HT de ces travaux s'élève à plus de 520 000 € : 400 000 € financés par le SMEG du GARD, 120 000 € par Orange, la part communale se limitant à 2500 €.

2) LES TRAVAUX DE REMISE EN ETAT DE LA ROUTE DITE « ROYALE »



L'entreprise responsable des dommages ayant reconnu sa responsabilité dans la destruction des ouvrages historiques va financer la remise en état de la route dite « royale ». Les travaux consistent à sécuriser le site en installant des barrières mais surtout à réinstaller les coupadous, les bota roda et à remonter certains murs en pierres sèches. Les artisans que nous avons contactés sont en

train d'établir les devis. Les travaux de restauration devraient débuter au début de l'année 2023. Le suivi et le contrôle des travaux ont été confiés au GARA (groupement Alésien de recherches archéologiques)

3) AU SOLLIER, C'EST EN COURS

Le désenclavement du hameau du SOLLIER était devenu nécessaire pour permettre aux engins de secours de desservir toute la partie sud du hameau et aussi pour accéder à la station d'épuration. C'est pourquoi, après une décision « d'intérêt public » prise en 2019 par le sous-préfet, les travaux de création d'une voie sur terrain naturel ont été décidés. Les travaux de terrassement sont terminés, le goudronnage de cette route sera bientôt réalisé.

Pour répondre aux demandes de la municipalité, le sous-préfet d'Alès a accepté de financer dans le cadre de la DETR (dotations d'équipement des territoires ruraux) les travaux à hauteur de 40 %. Par ailleurs le Conseil Départemental qui a été lui aussi sollicité sera en mesure d'intervenir dans le cadre du pacte territorial à hauteur de 25%.

Nous vous présenterons les photos de cette réalisation terminée dans la prochaine gazette.



Les travaux doivent se terminer dans le courant du premier trimestre 2023

4) LA CARTE COMMUNALE

Le 22 octobre une réunion publique a été organisée à la salle Léon Privat pour présenter l'avancée des travaux. Au cours de cette réunion des observations et des demandes supplémentaires ont été faites. Le cabinet d'urbanisme qui est chargé de proposer la carte communale de Soustelle a pris note de tous ces éléments et va modifier son dossier avant de le présenter à la DDTM.

5) L'INSTALLATION DES PANNEAUX : C'EST POUR BIENTOT



La mise en place des panneaux de nom de voie va se faire très prochainement. Ce dossier a été retardé en raison de quelques erreurs commises par l'entreprise chargée de les élaborer. Maintenant c'est bon, tous les panneaux sont conformes et l'installation pourra commencer dès que l'entreprise mandatée pour cela sera disponible.

ci-dessus un exemple des futurs panneaux .

EXPLICATIONS SUR LES ORIGINES DES NOMS DE LIEUX DE SOUSTELLE (SUITE)

Un peu de toponymie (origine des noms de lieux) permet de comprendre les noms de chaque hameau de notre commune. Cette étude a été possible grâce à la consultation de 3 dictionnaires et d'un livre. (voir la gazette n°5 de juin 2022)



Nous avons choisi de présenter l'étude selon un ordre alphabétique, c'est pourquoi nous vous Indiquons ci-dessous la suite de nos recherches. Si vous avez des informations plus précises sur le nom des hameaux merci de contacter Ch. Privat.

LE FLAQUIER ? une hypothèse Viendrait de l'occitan « FLACA » qui signifie « faible » vide dans un semis ; marécage ;

LE MATTAS : Vient de l'occitan « mata » qui signifie touffe, buisson, bouquet d'arbres

LE RIEUSSET : Vient du nom générique « riu » du latin « rivus » (ruisseau, rivière), le mot qui est souvent terminé par un adjectif soulignant un caractère du cours d'eau. Exemple Rieusset « **petit ruisseau** »

LE SOLLIER : Vient de l'occitan « **solier** » qui vient du latin « solarium » qui désigne à l'origine un cadran solaire, puis par extension un lieu exposé au soleil que l'on appelle dans certaines régions « **adret** » par opposition à « **l'ubac** ».

LINOX : ou **plutôt linous**, viendrait du provençal, qui produit du lin ou favorable à la production de lin.

LES CAMPELS : Vient de l'occitan « **campel** » c'est à dire petit champ

LES PIECES : ou *peças* en occitan, désigne des lopins de terre

MALISSARD : Vient de « issart », ou « essart » qui signifie champ nouvellement essarté ou défriché, où l'on a arraché le bois et les épines pour y semer du blé. Soit « **mal issart** » donc champ difficile à défricher.

MAS ROUX OU PLUTOT MAROT : qui vient du latin *Mas, Maris*, mâle (racine de *masculus*). Le terme s'applique à un homme fort, vigoureux, (le terme Marot figure sur le cadastre Napoléonien de 1830)

OLYMPIE ? : **Une hypothèse** : Ce lieu est aussi désigné sous le nom de *limpiès* (dans le cadastre Napoléonien de 1830), cela pourrait signifier un endroit glissant car le verbe *limpar* vient de l'occitan glisser

PAILLERES : Vient de l'occitan « **palhièira** » dérivé du latin *palea* (paille) donc lieu OU l'on conserve la paille.

PERIES : Vient de l'occitan « **périer** » qui signifie poirier (voir les armoiries de la famille De FIRMAS DE PERIES ou sont représentés 3 poiriers)

PEYRAUBE : Vient de l'occitan « **peiro** » la pierre et « **aube** » qui signifie soit pierre blanche soit pierre lumineuse

ROBINSON ? : **Une hypothèse** : le nom est récent et pourrai venir de la chanson « quand nous allions à Robinson » une chanson qui parle d'une guinguette.

RON TRAUCAT : *Ron* est un dérivé de *roc* qui signifie roche où rocher et « **traoucat** » signifie troué ou percé donc « rocher troué »

ROUCAN : *roucan* est un augmentatif de *roc*, grosse roche, roc énorme.

SOUSTELLE : Vient de l'occitan « **sosta** » qui signifie hangar, grange ou abri.

VALLAT : Nom générique de petit cours d'eau, dérivé de *vallum* à l'origine de val,

VALMALLE : Vient de l'occitan *val*, du latin « *vallis* », « vallée » et d'un adjectif qui caractérise le val, donc *valmale* (adjectif *mala*, mauvaise) soit mauvaise vallée.

ANNONCES DIVERSES

Etat civil de l'année 2022 arrêté au 15/12/2022

NAISSANCE	DATE	LIEU	DOMICILE
MARTIN Malcom	25 /05/2022	Alès	Les Jourguières
DECES			
AYMARD Lucien	04 /02/2022	Alès	La Clédette
PALADE Gérard	21/11/2022	Alès	Olympie

Les annonces du comité des fêtes



Les aînés ne seront pas oubliés ; un colis leur sera distribué entre Noël et le jour de l'an.

COMMUNIQUE

Le comité d'animation de la commune souhaite développer ses activités et proposer de nouvelles festivités. Il va se restructurer prochainement c'est pour cela qu'il fait appel à toutes les bonnes volontés. Toutes les personnes intéressées, les jeunes ou les moins jeunes peuvent contacter Eric PRIVAT au 06.85.89.44.79. Une réunion pour redynamiser le comité d'animation sera organisée en début d'année 2023, alors n'hésitez plus venez rejoindre l'équipe.

Les élus accueillent Mr BURGOA sénateur du Gard



Mr BURGOA (à gauche sur la photo) et les élus

Les élus de SOUSTELLE ont accueilli Mr BURGOA sénateur du GARD. Cette rencontre a permis d'aborder les travaux en cours comme le désenclavement du hameau du SOLLIER, mais aussi les difficultés rencontrées par les petites communes pour entretenir les pistes DFCl et se mettre en conformité avec les Obligations Légales de débroussaillage.

SECRETARIAT DE MAIRIE : A compter du 01 décembre 2022 notre secrétaire, Mme Audrey BERNARD est nommée adjoint administratif après un an d'emploi sous contrat. Nous reviendrons sur cette information dans notre future gazette

• **INFORMATIONS PRATIQUES**

•

HORAIRES DE LA MAIRIE : le mardi de 14 à 18 h, et le vendredi matin de 9 à 12 h. Secrétariat de mairie : 04.66.30.00.09

MAIL : mairie.soustelle@wanadoo.fr.

SITE INTERNET OFFICIEL : soustelle.fr (vous pouvez suivre les dossiers d'actualité sur ce site à tout moment)

MAISON DE SANTE SIMONE VEIL à LA GRAND COMBE :
18 rue de la clède Tél 04.48.21.57.08

MAISON MEDICALE : téléphoner d'abord au 15
Du lundi au vendredi de 20 h à minuit, le samedi de 9h à minuit et les dimanches et jours fériés de 8h à minuit ,

LA GAZETTE DE SOUSTELLE

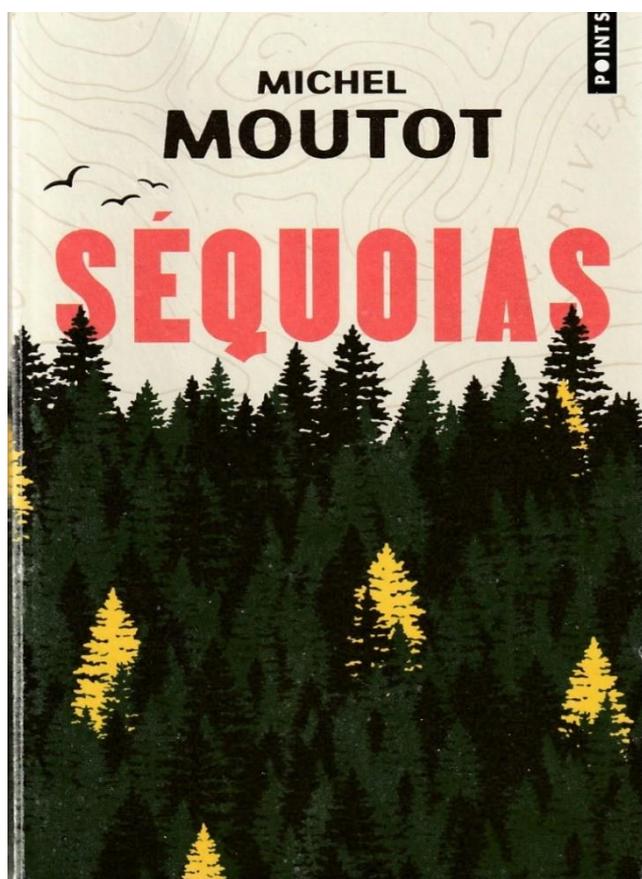
Directeur de la publication : Georges. RIBOT

Rédaction et mise en page : Christian PRIVAT

Ont participé à ce numéro : Ophélie De GESNES, Jeanne SALENDRE

UNE NOUVELLE INVITATION A LA LECTURE

Livre à lire pendant les soirées d'automne



Le livre que nous présente C. Jolivet nous embarque dans un long et épique voyage au milieu du XIXe.

Après le décès de leurs parents et l'incendie de leur maison, les 3 frères Fleming décident de tenter leur chance au Nouveau Monde à l'appel de la ruée vers l'or.

Sur leur bateau « le Freedom » hérité de leur père ces chasseurs de baleines ont soif de conquête et de fortune. C'est un long voyage épique qui les emmènera du Kantucket jusqu'en Californie en passant par le Cap Horn. Ils devront affronter mille dangers sur mer et aux escales. C'est une longue route parsemée de malheurs, de surprises, de curiosités, de tempêtes mémorables mais aussi de belles rencontres: celles des diverses populations mais surtout celle des **Séquoias** cet arbre inconnu d'eux et qui va

changer le destin de **Mercator** l'un des 3 frères. Quelle sera alors la vie de ces anciens chasseurs de baleines ?

L'auteur : Michel MOUTOT : reporter de l'agence France presse nous apprend tout sur la chasse à la baleine, la récolte de l'ambre gris, la ruée vers l'or, de cette époque (1840-1880) ainsi que la création et le développement de San-Francisco. **SEQUOIAS / a reçu en 2018 le prix des voyageurs** . CIEL D'ACIER écrit aussi par Mr Moutot a reçu en 2016 le prix du meilleur roman.



La bibliothèque est ouverte tous les premiers samedis de chaque mois de 14 H à 16 H de Septembre à mai. **L'inscription est gratuite.**

LA GESTION DES DÉCHETS ENCOMBRANTS



Voici les nouveaux horaires des déchetteries (Alès et les S. du Gardon)

DE JUIN A SEPTEMBRE : Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8 h à 15 h et Jeudi et dimanche de 9 h à 12 H

D'OCTOBRE A MAI : Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 16 h

et Jeudi et dimanche de 9 h à 16 h

LES ENCOMBRANTS : Désormais les encombrants ne sont plus ramassés par Alès Agglomération. Il appartient aux habitants de les apporter directement aux déchetteries indiquée ci-dessus, toutefois si une personne ne peut pas se déplacer elle peut contacter le secrétariat de mairie pour trouver une solution.

**Je ne peux pas me déplacer mais
je veux valoriser mes encombrants**

J'habite dans la commune de



SOUSTELLE

Je contacte le secrétariat de ma mairie
pour prendre rendez-vous au

04 66 30 00 09!

mairie.soustelle@wanadoo.fr
Sur demande.

Qu'est-ce qu'un déchet encombrant ?

Un encombrant est un équipement usagé de la maison



De grande taille



Non dangereux



Non toxique



Non biodégradable



**Exemple de déchets acceptés
par le service Encombrants**

- ▶ Gros appareils électroménagers
- ▶ Sommiers, matelas et mobiliers
- ▶ Planches et objets bois
- ▶ Ferrailles
- ▶ Portes et encadrements non vitrés, ...



**Georges RIBOT, Maire de SOUSTELLE,
et les membres du conseil municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour 2023.**



AGENDA 2023 :

**La date des vœux du maire et de son conseil municipal est fixée au
Samedi 21 Janvier 2023 à 18 H.**

Tous les habitants sont invités à venir écouter les informations concernant la commune mais aussi à partager une collation et à boire le verre de l'amitié. Après l'annulation des vœux pendant 2 années, en raison du covid, nous vous attendons nombreux. L'invitation s'adresse aux anciens et aux nouveaux habitants et les enfants seront toujours les bienvenus.